

LES
VIERGES MIRACULEUSES
DE LA BELGIQUE,

HISTOIRE DES SANCTUAIRES OU ELLES SONT VÉNÉRÉES;

LÉGENDES, PÈLERINAGES, CONFRÉRIES, BIBLIOGRAPHIE.

PUBLIÉ

Par **A. D. R.**,

AVEC LE CONCOURS DE PLUSIEURS ECCLÉSIASTIQUES ET HOMMES DE LETTRES.

106 NOTICES,

ILLUSTRÉES DE 40 GRAVURES PAR BROWN,

QUI SONT LA REPRODUCTION FIDÈLE D'AUTANT D'IMAGES DE LA VIERGE, D'APRÈS LES PIEUX MONUMENTS VÉNÉRÉS
DANS LES DIVERSES ÉGLISES ET CHAPELLES DE LA BELGIQUE.



BRUXELLES,

PARENT, ÉDITEUR, MONTAGNE DE SION, 17;

DEPREZ-PARENT, LIBRAIRE, RUE DE LA VIOLETTE, 15.

1856.

NOTRE-DAME DE BON VOULOIR,

Sur le territoire d'Havré, province de Namant.

Sur une petite colline du hameau désigné de temps immémorial par le nom de *Bon Vouloir*, et qui est situé sur le territoire d'Havré, près de Mons, on pouvait voir jadis trois vieux tilleuls disposés en triangle. Ils avaient été plantés, disait-on, pour offrir un lieu de repos aux voyageurs et une station aux processions. A une époque que nul ne sut jamais préciser, une statue de la sainte Vierge avait été déposée dans le creux de l'un de ces tilleuls.

Robert Dicqueman, curé d'Havré, ayant un jour découvert cette pieuse image, la fit restaurer et adressa les plus chaleureuses exhortations à ses paroissiens pour les engager à venir invoquer près d'elle la mère de Dieu. Les habitants suivirent ces conseils, et chacun trouva près de Marie le soulagement, la santé et une source de consolations. Une ancienne tradition nous apprend que, du tronc du tilleul où était placée la statue, découlait une eau que plusieurs personnes recueillaient avec soin afin d'en oindre ensuite les malades. Le curé se félicitait d'avoir, par ses exhortations, propagé cette dévotion pour la sainte Vierge, quand, averti par une voix surnaturelle qu'il entendit pendant la nuit, il crut devoir faire élever en cet endroit un modeste oratoire, qui ne fut qu'un acheminement à une construction plus importante.

En effet, le 22 mai 1625, le duc d'Havré faisait commen-

cer la magnifique chapelle dans laquelle est honorée aujourd'hui la Vierge de Bon Vouloir. Le 15 août 1632, monseigneur François Van der Burch, archevêque et duc de Cambrai (1), la consacra solennellement.

Notre-Dame de Bon Vouloir était cependant connue bien longtemps avant cette époque. Ce fait résulte des détails conservés dans les chroniques de l'église d'Havré, et qui tous sont antérieurs à la construction de la chapelle.

Au point de vue de l'art, l'image de Notre-Dame de Bon Vouloir n'a rien de remarquable ; elle ne se distingue ni par le fini du travail ni par la valeur de la matière, non plus que par la richesse et l'éclat des couleurs ; son aspect a cependant un certain charme et on se plaît à la considérer.

La hauteur de cette Vierge ne dépasse pas un pied ; d'après les modèles généralement adoptés, elle porte l'enfant Jésus sur le bras droit et tient un sceptre de la main gauche. Le plus souvent elle est revêtue d'une robe d'étoffe précieuse due à la générosité de quelque pieux visiteur dont les prières ont été exaucées.

Une particularité que nous croyons devoir signaler fixe l'attention des pèlerins : ils savent par tradition que le visage de la statue, sur lequel on ne voit aujourd'hui aucune marque particulière, ne fut pas toujours de même : pendant longtemps, il parut contusionné, et voici l'explication de cette particularité étrange, telle que nous la trouvons dans les anciens livrets contenant l'histoire de *Notre-Dame de Bon Vouloir* (2).

En 1625, peu de temps après l'érection de la nouvelle chapelle, un nommé Cléophas, charpentier, né à Liège, visita l'image de Notre-Dame de Bon Vouloir. Le concours des pèlerins et leur ferveur furent pour lui un sujet de plaisanteries ; et voyant que sa conduite n'inspirait que le mépris,

(1) Né le 26 juillet 1567, décédé le 23 mars 1641.

(2) J... B..., *Histoire de l'origine, progrès et miracles de Notre-Dame de Bon Vouloir, au duché d'Havré*, etc. Mons, 1639, in-18.

il proféra d'abord quelques paroles injurieuses , puis d'horribles blasphèmes, menaçant même de renverser la statue et de la mettre en pièces. Cléophas se retira ensuite, mais en se promettant bien de revenir pour satisfaire sa haine. Ce qu'il fit en effet : épiant le moment où la chapelle était déserte, il s'approche de l'image de Notre-Dame, met en pièces la robe et les autres ornements dont elle était couverte, et veut s'emparer de la statue. Mais, contre son attente, il éprouve une résistance insurmontable. Alors sa colère ne connaît plus de bornes : s'armant de la règle qu'il portait avec lui, selon l'habitude des gens de sa profession, il en frappa violemment la Vierge au visage.

A l'instant même il se forma une espèce de tumeur de teinte plombée sur toute la partie où le coup avait porté ; le nez sembla brisé.

Cette lâche profanation mit en émoi tous les habitants ; on essaya, mais inutilement, de faire disparaître la cicatrice, en employant tous les moyens susceptibles de donner ce résultat ; mais, dès que la justice se fut emparée de ce misérable, il arriva, dit la chronique, que sans intervention aucune, l'image reparut dans le même état qu'auparavant, et telle qu'on la voit encore aujourd'hui. Le sacrilège fut battu de verges et chassé du pays après avoir eu la langue percée au moyen d'un fer rouge.

Voici encore un fait des plus extraordinaires et que nous prenons parmi ceux en grand nombre rapportés dans l'histoire de *Notre-Dame de Bon Vouloir*.

Un enfant qui était âgé déjà de six ans et demi et ne pouvait ni prononcer une parole ni faire un seul pas, fut recommandé par ses parents à Notre-Dame de Bon Vouloir. A peine l'eurent-ils déposé aux pieds de la statue, en priant Marie avec une ferveur qu'augmentait encore leur amour pour leur fils, que celui-ci commença à parler et à faire usage de ses jambes. Sa mère lui ayant demandé d'où venait ce changement, il moutra la statue et répondit : *C'est Notre-Dame qui a fait cela.*

L'autel de la chapelle s'élève précisément à la place qu'occupait jadis le tilleul qui porta la Vierge miraculeuse. Les visiteurs peuvent encore en apercevoir le tronc que, par respect, on a cru devoir conserver. La pieuse infante Isabelle visita Notre-Dame de Bon Vouloir, et fit don à la chapelle d'un magnifique autel en marbre; depuis, la reine mère, Marie de Médicis, veuve de Henri IV, étant venue de France en 1631, faire un pèlerinage en cet endroit, emporta un morceau du bois de l'arbre avec lequel on sculpta par son ordre une statue de la Vierge et divers autres objets de dévotion.

Le 6 septembre 1638, le pape Urbain VIII accorda une indulgence plénière à tous les chrétiens qui visiteraient, avec les dispositions requises, la chapelle de Notre-Dame de Bon Vouloir, le jour de l'Assomption. En outre, il voulut que ceux qui assisteraient seulement aux litanies qui se chantent le dimanche dans cette chapelle, obtinssent cent jours d'indulgence.

Les habitants de la rue des Fripiers, à Mons, se rendent depuis longtemps en pèlerinage à la chapelle de *Notre-Dame de Bon Vouloir*, le jour de la fête de l'Assomption. Leur cortège est fort simple : ils marchent dévotement à la suite d'une jeune fille, portant un cierge, orné d'une petite peinture sur tôle représentant la sainte Vierge, avec l'inscription : *Notre-Dame de Bon Vouloir, rue des Fripiers*. Ce pèlerinage est l'ouverture d'une octave.

La chapelle ayant été vendue par les révolutionnaires français, S. A. le duc Joseph-Anne-Auguste-Maximilien de Croy-Havré la racheta pour la rendre au culte; il y fit construire un caveau pour la sépulture de sa famille, rétablit l'ancien bénéfice, et plaça un chapelain pour la desservir (1). On y voit les sépultures de :

Adélaïde, duchesse d'Havré et de Croy, née princesse de

(1) C'est M. Richel qui remplit aujourd'hui ces fonctions.

Croy-Solre, née le 6 décembre 1741, décédée à Paris, le 25 avril 1822.

Ernest-Emmanuel-Joseph, prince de Croy-Havré, né le 20 mars 1780, décédé le 13 avril 1828.

Maximilien-Joseph-Anne, duc d'Havré, né en 1744, décédé le 9 novembre 1839.

Emmanuel-Marie-Maximilien, prince de Croy-Solre, décédé au Rœulx, le 25 janvier 1842, à l'âge de 74 ans.

Gustave-Auguste-Philippe-Marie-François, prince de Croy, décédé au Rœulx, le 16 décembre 1844, à l'âge de 21 ans.

Adélaïde-Louise-Justine-Joséphine, princesse de Croy-Solre, décédée au Rœulx, le 3 septembre 1846, à l'âge de 78 ans.

Amélie-Gabrielle-Joséphine, princesse de Croy-Havré, marquise de Conflans, décédée au Rœulx, à l'âge de 72 ans.

Aimée-Pauline-Joséphine, princesse de Croy-Havré, décédée au Rœulx, le 11 décembre 1849, à l'âge de 72 ans.

Charles-Louis-Gabriel, marquis de Conflans, décédé au Rœulx, le 24 décembre 1849, à l'âge de 77 ans.





M.-D. DE BON VOULOIR, A HAVRÉ (HAINAUT).

(Voir page 167.)